

DELIBERATION DD2023_149

Date de convocation du Conseil communautaire du Grand Périgueux le 24 novembre 2023

LE 30 novembre 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de
Mme Delphine LABAILS

Nombre de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	49
Votants	64
Pouvoirs	15

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

SOUTIEN FINANCIER AUX CLUBS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

PRESENTS :

Mme DRUILLOLE, M. BUFFIERE, M. CIPIERRE, M. DOBBELS, M. GEORGIADIS, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. PROTANO, Mme SALOMON, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, Mme ARNAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, Mme ESCLAFFER, Mme SARLANDE, M. NARDOU, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. CADET, M. DELCROS, Mme FAVARD, M. GASCHARD, M. NOYER, M. MARSAC, Mme DUPUY, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, M. AMELIN, M. VADILLO, M. CHANTEGREIL, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

M. AUZOU, Mme CHABREYROU, M. COURNIL, M. LACOSTE, M. LARENAUDIE, M. LE MAO, M. REYNET, Mme KERGOAT, M. DUCENE, Mme LUMELLO, M. SERRE, M. PIERRE NADAL, Mme DOAT, Mme LANDON, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, Mme MOULHARAT

POUVOIR(S) :

M. AUDI donne pouvoir à Mme MONTEIL-MAYAUD
M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADIS
Mme SALINIER donne pouvoir à Mme SALOMON
M. TALLET donne pouvoir à M. MARTY
M DENIS donne pouvoir à M. SUDREAU
M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER
Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme GONTHIER
M. BELLOTEAU donne pouvoir à M. GUILLEMET
M. GUILLEMOT donne pouvoir à M. CIPIERRE
M. MARC donne pouvoir à M. JAUBERTIE
M. BARROUX donne pouvoir à M. MARSAC
M. BOURGEOIS donne pouvoir à Mme LABAILS
Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. LAVITOLA
Mme DUVERNEUIL donne pouvoir à Mme FAVARD
M. PERIER donne pouvoir à Mme MARCHAND

SOUTIEN FINANCIER AUX CLUBS ET MANIFESTATIONS SPORTIVES

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que dans le cadre de sa compétence en matière « d'aide au développement sportif et culturel » prise lors du conseil communautaire du 8 février 2018, le Grand Périgueux soutient un certain nombre de clubs et manifestations sportives ainsi que des sportifs de haut niveau.

Que ce soutien participe notamment à la dynamique du territoire. La réussite des sportifs et des clubs de par leur couverture médiatique, participe à la notoriété du Grand Périgueux.

Que dans ce cadre, le Grand Périgueux a défini le dispositif suivant :

- La passation de marchés de prestations avec des clubs phares de haut niveau à fort rayonnement et des partenariats avec des athlètes de haut niveau.
- Des soutiens à des manifestations sportives particulières.
- La mise en place de partenariat avec un club par commune et commune déléguée, désigné par la commune et validé par le Grand Périgueux.

Considérant que sont ajoutés aux partenariats décidés par la délibération du mois de juin des aides complémentaires pour les clubs des communes et communes déléguées de Trélissac et Blis et Born et deux manifestations sportives sur Coulounieix-Chamiers et Périgueux.

- Judo Club de Blis et Born avec 38 licenciés dont 29 jeunes de moins de 18ans, un éducateur diplômé et un niveau de pratique départemental soit, 2064 € d'aide partenariale avec le Grand Périgueux.
- Racing Club Trélissac Rugby a évolué avec 237 licenciés dont 75 de moins de 18 ans, encadrés par 8 éducateurs diplômés avec un niveau de Régional 2 soit 8 084 € d'aide partenariale avec le Grand Périgueux.
- L'Entente Cycliste Trélissac Coulounieix 24 organise le dimanche 17 décembre 2023 les championnats de France Masters de Cyclo-Cross aux Crouchoux à Coulounieix Chamiers. 10 titres de champions de France seront attribués, avec plus de 300 participants attendus. Dans son budget total prévisionnel de 34 500 €, le club sollicite le partenariat avec le Grand Périgueux à hauteur de 2 000 €.
- Le Boxing Club de Périgueux organise les championnats de France Amateurs Seniors Hommes et Femmes les 9 et 10 décembre prochain au sein du Pôle Sociaux, culturels et sportifs de Clos Chassaing à Périgueux. Le budget prévisionnel de la manifestation est de 25 000 €, le club sollicite un partenariat avec le Grand Périgueux à hauteur de 1 500 €.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE , APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ :

- Décide d'attribuer les dispositifs de subventions et contrats de partenariat au monde sportif désigné du Grand Périgueux :

- 2 000 € pour l'organisation des championnats de France Masters Chamiers ;
- 1 500 € pour l'organisation des championnats de France Amateurs de Boxe à Périgueux ;
- 10 148 € dans le cadre du partenariat sportif avec les clubs désignés par les communes et validés par le Grand Périgueux.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération publiée le 13/12/2023	Pour extrait conforme
Délibération certifiée exécutoire à compter du 13/12/2023	Périgueux, le 13/12/2023
	Le Président, Jacques AUZOU

